



# PROJET DE DIVISION

Extraction du domaine public

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS
13.03.2025	Relevé des lieux
15.04.2025	Réunion de bornage contradictoire
01.07.2025	Projet de division

**MORBIHAN HABITAT**

Je Soussigné(e)(s)  
M. et Mme Erwan et Erwan.....

donné(nt) pouvoir à la SELARL GEO BRETAGNE SUD géomètres experts, pour établir la modification du plan cadastral (réalisation du document d'arpentage) selon le présent document.

Fait à VANNES..... le 01.07.2025.....

Signature(s)

**COMMUNE DE / INDIVISION**

Je Soussigné(e)(s)  
M. et Mme .....

donné(nt) pouvoir à la SELARL GEO BRETAGNE SUD géomètres experts, pour établir la modification du plan cadastral (réalisation du document d'arpentage) selon le présent document.

Fait à .....

Signature(s)

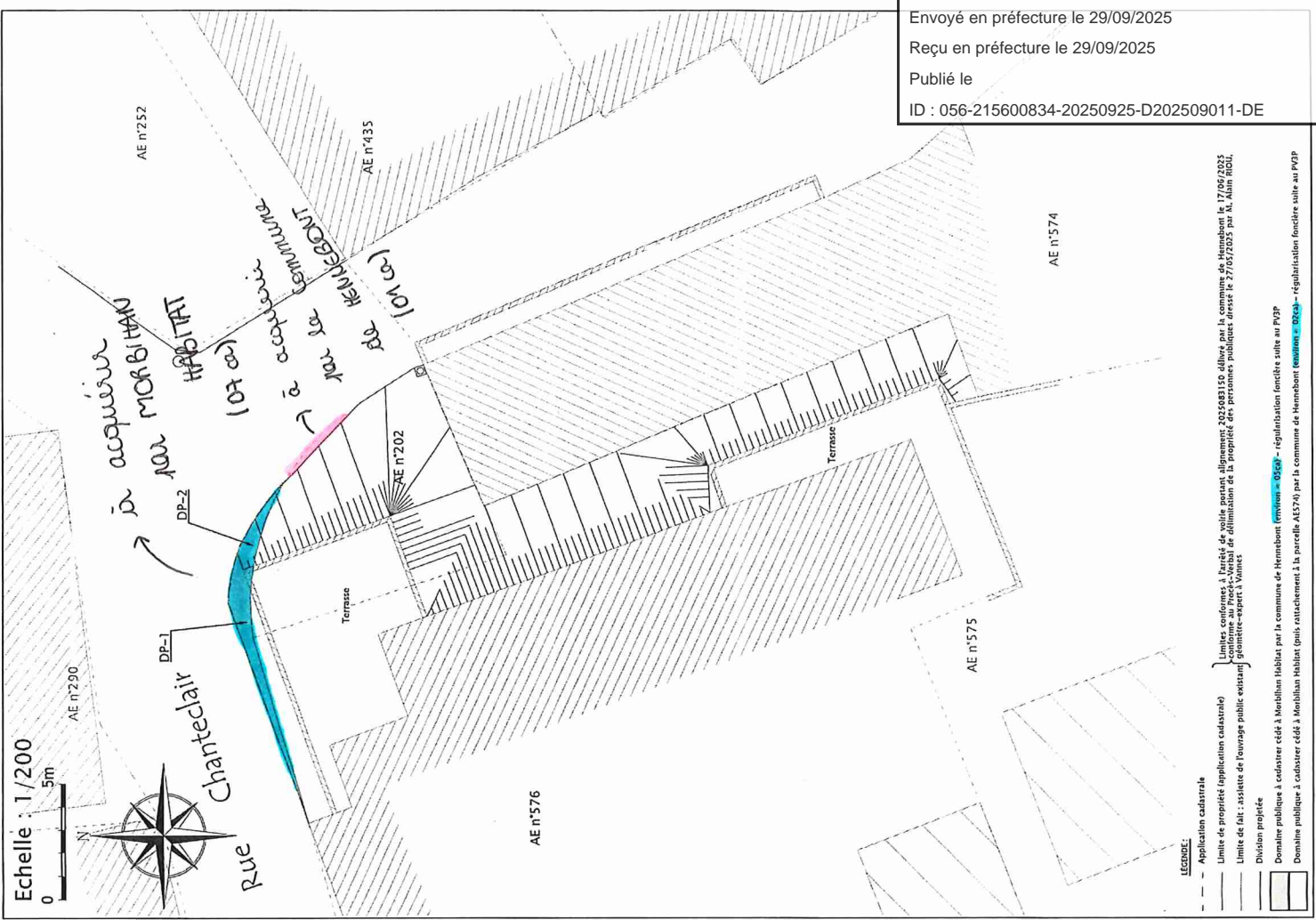
**Cadastre : Section AE**

**Parcelles n°202-576**

Aménagement durable ●  
Environnement et paysages ●  
Ingénierie VRD ●  
Droit de l'urbanisme ●  
Géomètres-experts ●

Parc d'Activités de Laroiseau  
8 rue Elia MAILLART  
BP 30185  
56005 VANNES CEDEX  
Tel : 02 97 47 23 90  
Email : vannes@geobretagnesud.com  
Web : www.geobretagnesud.com

Place établie le :	01.07.2025
Référence dossier :	25V0091
Réf info :	25V0091_ACT1B.dwg



Envoyé en préfecture le 29/09/2025  
 Reçu en préfecture le 29/09/2025  
 Publié le  
 ID : 056-215600834-20250925-D202509011-DE

**LEGENDE :**

- - - Application cadastrale
- Limite de propriété (application cadastrale)
- Limite de fait : assiette de levage public existant (géométrie-expert à Vannes)
- Division propriété
- Domaine publique à cadastre cédé à Morbihan Habitat par la commune de Hennebont (arrêté n° 0329 - régularisation foncière suite au PVJP)
- Domaine publique à cadastre cédé à Morbihan Habitat (sans rattachement à la parcelle AE576) par la commune de Hennebont (arrêté n° 0269 - régularisation foncière suite au PVJP)

Limites conformes à l'arrêté de vote portant alignement 2025083150 édité par la commune de Hennebont le 27/06/2025 et la délibération de délibération de la propriété des parcelles publiques dressé le 27/09/2025 par M. Alain ROBERT.